



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 10-060422

Budget Annexe du lotissement de la Petite Plaine-
Approbation du budget primitif 2022

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2022** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 6

Procurations : 01

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL
DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **SIX AVRIL** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Hélie THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint

Affaire 10-060422

Budget Annexe du lotissement de la Petite Plaine– Approbation du budget primitif 2022

La commune a créé en 2017 un budget annexe relatif au lotissement communal situé à la Petite Plaine. Ce budget a enregistré ses premières opérations au cours de l'exercice budgétaire 2017.

La surface envisagée du lotissement est d'environ 5 400 m² et 10 parcelles seront proposées à la vente.

Les travaux de viabilisation étant terminés, il s'agit cette année de vendre les parcelles.

Le budget primitif du Budget annexe du lotissement de la Petite Plaine pour l'exercice 2022 s'élève en mouvements budgétaires à 1 554 624,69 €.

1- Reprise des résultats constatés au compte administratif 2021

- Résultat de fonctionnement au 31.12.2021 : 0 €
- Résultat d'investissement au 31.12.2021 : -14 571,88 €

2- Prévisions budgétaires pour le budget primitif 2022

a) Les dépenses de la section de fonctionnement :

Au niveau du chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », il convient de prévoir le reversement de l'excédent prévisionnel issu de la commercialisation des 10 lots (compte 6522, + 161 791,77 €).

Les opérations d'ordre en sections (chapitre 042) permettent d'enregistrer la variation du stock d'encours au 31.12.2021 (compte 7133, + 348 208,23 €) et la variation du stock de terrains aménagés au regard des ventes attendues (71355, + 348 208,23 €).

b) Les recettes de la section de fonctionnement :

En ce qui concerne le chapitre 70 « Produit des ventes », il convient de prévoir, à titre prévisionnel, la vente des 10 lots selon l'estimation des domaines (compte 7015, + 510 000,00 €).

Enfin, les opérations d'ordre en sections (chapitre 042) permettent d'enregistrer la variation du stock final de terrains aménagés au 31.12.2021 (compte 71355, + 348 208,23 €).

c) Les dépenses de la section d'investissement :

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », enregistre le remboursement des avances versées par le budget principal pour un montant total de + 333 636,35 € (compte 168748).

De plus, les opérations d'ordre en sections (chapitre 040) permettent d'enregistrer le stock final des terrains aménagés au 31.12.2021 (compte 3555, + 348 208,23 €) et la reprise du déficit de 2021 pour 14 571,88 €.

d) Les recettes de la section d'investissement :

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM10-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Les opérations d'ordre en sections (chapitre 040) permettent d'enregistrer l'annulation du stock d'encours au 31.12.2021 (compte 3351, + 10 054,54 €, compte 3354, + 55 618,89 €, compte 3355 + 282 534,80 €) et la sortie du stock de terrains aménagés au regard des ventes attendues (compte 3555, + 348 208,23 €).

Ci-dessous le détail des inscriptions par chapitre :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Dépenses	BP 2022	Chap	Recettes	BP 2022
011	Charges à caractère général	0,00	70	Produits et service	510 000,00
042	Dépenses d'ordre	696 416,46	042	Opérations d'ordre entre sections	348 208,23
65	Charges de gestion	161 791,77			
	TOTAL	858 208,23		TOTAL	858 208,23

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2022	Chap	Libellé	BP 2022
040	Opérations d'ordre entre section	348 208,23	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
001	Résultat d'investissement reporté	14 571,88	040	Recette d'ordre	696 416,46
16	Emprunt	333 636,35			
	TOTAL	696 416,46		TOTAL	696 416,46

Telles sont les principales caractéristiques du budget annexe du lotissement de la Petite Plaine soumis à l'approbation du conseil municipal pour l'exercice 2022.

Les états budgétaires et différentes annexes au présent rapport ont été mis à disposition des membres du conseil municipal (plateforme IDELIBRE). En cas de problème d'ouverture des documents transmis, ils sont consultables au sein des services de la Direction Ressources.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER), 1 abstention (Frédéric AZOR),

VOTE le projet de budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine 2022 présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,

APPROUVE le budget primitif 2022 du budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine,

AUTORISE le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM10-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 22
 Nombre de suffrages exprimés 23
 VOTES : Pour 19
 Contre 3
 Abstentions 1

Date de convocation : 31/13/22

Présenté par le Maire (1),
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22

Le Maire (1),
 Délibéré par Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
 A Plaine des Palmistes, le 06/04/22

Les membres du Conseil Municipal (2)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20220406-DCM10-060422-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2022
 Date de réception préfecture : 14/04/2022